



## **Requalification du Centre sportif de l'Aube L'offre d'accueil des sportifs dans l'Aube monte en gamme**



Le Département de l'Aube lance la requalification d'une partie du Centre sportif de l'Aube (CSA) : le bâtiment hébergement doté de 80 chambres.

Ce chantier comprend trois axes :

- l'extension du bâtiment afin d'aménager un nouvel accueil avec une entrée indépendante,
- la réhabilitation de 24 chambres « confort »,
- la rénovation des 56 autres chambres « standart ».

Au même titre que le Complexe international multisport-escalade (CIME), inaugurée le 24 juin 2023, le CSA s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale développée autour des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de l'obtention, pour le Département de l'Aube, de 2 labels : « Terre de Jeux » et « Centre de préparation aux Jeux ».

C'est dans ce cadre que le Centre sportif de l'Aube bénéficie d'une remise à niveau afin que son offre de service corresponde mieux aux exigences des délégations sportives qui viendront quelques semaines avant les compétitions olympiques, puis ensuite aux sportifs de haut niveau qui pourraient participer à des compétitions sur notre territoire.



## 1| La réhabilitation du CSA : un chantier qui s'intègre dans l'ancienne architecture

Situé au 70 rue Marie-Curie à Troyes, le chantier de requalification du bâtiment d'hébergement du Centre sportif de l'Aube (CSA) comprend :

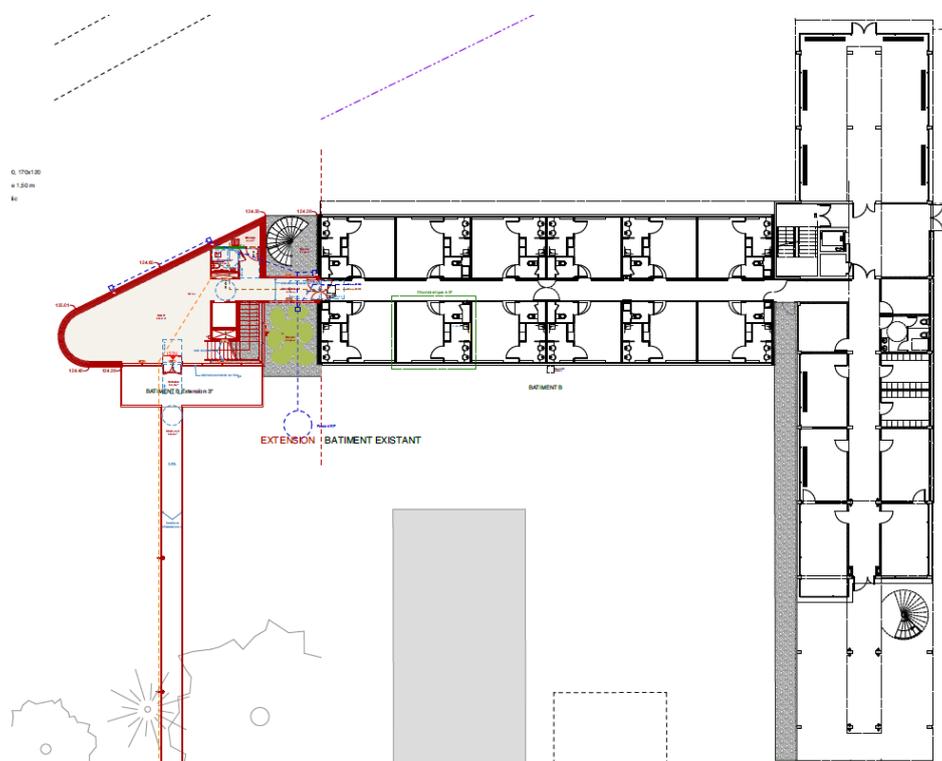
- une réhabilitation de 24 chambres « confort », sur 3 235 m<sup>2</sup> de surface existante,
- une extension de 125 m<sup>2</sup>, à destination d'un nouvel espace d'accueil
- Une rénovation de 56 chambres « standard ».

Construit en 2003, puis agrandi en 2013, le Centre sportif de l'Aube propose aujourd'hui plus de 200 couchages. Il s'agit d'un équipement du Département dédié à l'accueil de groupes sportifs qui bénéficie d'un emplacement idéal à 10 minutes du cœur de ville et voisin de nombreuses installations sportives.

Lorsque le Département de l'Aube s'est lancé dans sa démarche de développement du sport, il est apparu que cet équipement devait être mis à niveau afin de correspondre aux critères de standing attendus par les sportifs de haut niveau, tels que ceux qui viendront dans l'Aube préparer Paris 2024.

### ■ L'extension au bâtiment actuel

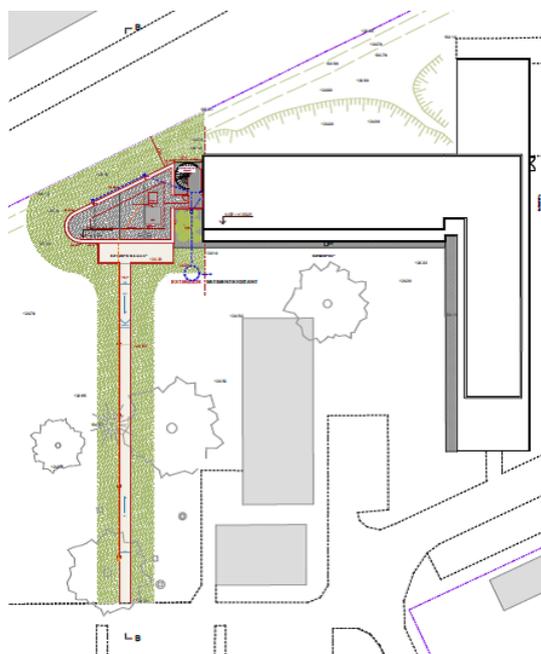
Le bâtiment existant ne sera pas transformé d'un point de vue architectural, mais rénové. L'intervention majeure consiste à ajouter une extension à celui-ci dans le prolongement de l'aile B permettant d'aménager un second hall d'accueil exclusivement réservé aux résidents des chambres « confort ».



Cette extension reprend le gabarit du bâtiment existant et s'articule avec lui par l'intermédiaire d'un élément de jonction plus étroit dans lequel se loge l'escalier de secours de l'ensemble des niveaux de l'aile B et la circulation qui dessert les chambres. Sa forme arrondie renvoie à l'image d'une « proue de navire » qui n'est pas sans rappeler la forme courbe de l'amphithéâtre du bâtiment principal. Cette extension s'organise sur deux niveaux desservis par un ascenseur et un escalier intérieur donnant accès à un salon d'étage installé en mezzanine sur le hall d'accueil en double hauteur qui établit par ailleurs un rapport d'échelle cohérent entre le bâtiment existant et son extension en extrémité. Largement vitrée en partie basse, sa façade principale s'ouvre sur le jardin planté situé à l'arrière du bâtiment accueillant les logements de fonction du Centre.



Les aménagements extérieurs ne sont pas modifiés dans le cadre de cette opération. Toutefois, un accès piéton sera créé pour accéder à l'extension projetée depuis le parking principal. Ce nouvel ensemble sera desservi à travers le jardin de manière assez directe depuis le parking situé à l'arrière du Centre Sportif, après avoir élagué un peu les arbres existants pour lui offrir le complément de visibilité qu'il mérite.



## ■ Des matériaux de construction qui se marient à l'ancien

Les matériaux qui composent les façades de l'extension reprennent les codes architecturaux des bâtiments existants sur le site :

- escaliers extérieurs dans des espaces interstitiels rythmant la volumétrie des bâtiments,
- identification claire des fonctions,
- béton matricé en partie basse pour le socle qui s'inscrit dans la pente du terrain
- bardage bois à lamelle verticale en référence aux panneaux déjà en place qui habillent les deux niveaux intermédiaires des bâtiments existants dans une logique d'assemblage qui épouse la forme courbe de la structure.

En marquant toutefois un peu sa différence, le traitement monolithique affirmé de l'extension contribue ainsi à donner une identité propre à cette aile d'hébergement, répondant ainsi à l'objectif qui lui est assigné d'accueillir les sportifs dans un environnement plus qualitatif, bien que faisant partie d'un seul et même ensemble.

Liste des matériaux utilisés :

En façade

- béton matricé,
- lamelles métalliques (teinte gris anthracite identique à l'existant),
- bardage bois à lamelles verticales,
- menuiseries aluminium ou acier prélaqué (teinte gris anthracite identique à l'existant),
- serrurerie acier galvanisé.

En extérieur

- terrasse béton
- revêtement drainant coloré en béton réalisé à l'aide d'un mélange de granulats de bois minéralisés et de ciment,
- galets roulés en pied de bâtiment,
- pelouse,
- arbres de hautes tiges (érables platane, Erable sycomore, ou sycomore pourpre, bouleau),
- bambous dans le jardin interstitiel entre bâtiment existant et bâtiment neuf.

## ■ Les chambres

Du côté des chambres, le projet se concentre sur deux axes :

- la réhabilitation de 24 chambres de l'aile B (RDC et 1<sup>er</sup> étage) du bâtiment hébergement du Centre Sportif de l'Aube pour les passer en chambres « confort », avec une entrée indépendante et sous contrôle d'accès,
- la rénovation des 56 autres chambres « standard » dans les ailes A et B.

Les chambres bénéficieront de :

une réfection des peintures murales et plafond, travaux d'électricité et plomberie,  
une réfection partielle de certaines salles d'eau,  
un remplacement des sols,  
un remplacement du mobilier dans toutes les chambres (placards, têtes de lit, rangements...).

Les circulations seront également rénovées (réfections de peintures et ajout de protections murales des circulations des différents niveaux, remplacement des sols).

## **■ Coût et financement**

Le coût global des travaux est de 2,36 M€ TTC entièrement financé par le Département de l'Aube.

Il y a 10 lots confiés à 90% d'entreprises locales.

## 2| Une ambition de qualité portée par les JOP 2024, avec des installations pérennes

La requalification du Centre sportif de l'Aube s'inscrit pleinement dans la stratégie territoriale développée autour des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 et de l'obtention, pour le Département de l'Aube, de 2 labels : « Terre de Jeux » et « Centre de préparation aux Jeux ».

Avec le CSA, ses hébergements et ses espaces de restauration et de réunion, une offre complète est proposée sur le complexe sportif Henri Terré.

Ce site est ainsi un véritable petit village olympique, entouré par 3 écoles d'ingénieurs (Université de technologie de Troyes (UTT), l'EPF-Ecole d'ingénieurs et l'Ecole spéciale des travaux publics et du bâtiment (ESTP), et par la Technopole de l'Aube en Champagne, dédiée au start-ups innovantes.

### UN « MINI-VILLAGE OLYMPIQUE » PRÊT À L'EMPLOI



### ■ Le label « Terre de Jeux 2024 » pour encourager la dynamique sportive dans l'Aube

En rejoignant la communauté « Terre de Jeux 2024 », le Département de l'Aube a affirmé sa volonté de participer aux temps forts des Jeux de Paris 2024, et de développer ses propres actions pour mettre encore plus de sport dans le quotidien des Aubois.

L'Aube n'en est pas à son coup d'essai. De nombreuses actions ont déjà été engagées et répondent aux 3 objectifs cités par le comité d'organisation des JOP2024 :

- **partager les émotions du sport** avec de nombreux événements festifs autour du sport.
- **animer et faire grandir la communauté de ceux qui sont passionnés par les Jeux**
- **mettre plus de sport dans le quotidien des habitants** en proposant d'ores et déjà une offre de qualité en matière d'équipements et de services aux sportifs.

Le Conseil départemental apporte en outre son soutien financier aux associations locales et comités sportifs départementaux, ainsi qu'aux communes et intercommunalités (aide aux équipements, à l'investissement et au fonctionnement).

Pour aller plus loin, le Département a multiplié les actions pour développer le sport pour tous sur l'ensemble du territoire aubois :

- création et rénovation d'équipements sportifs départementaux et portés par d'autres collectivités (ex : réhabilitation du CSA, piste de BMX, hall de gymnastique, terrain synthétique...),
- sensibilisation et communication sur l'offre sportive et les équipements sportifs du territoire,
- travail sur la mobilité et l'accessibilité aux sports et aux équipements sportifs (sport santé, sport partagé, sport senior, handisport et sport adapté),
- soutien au sport scolaire et développement du label « Génération 2024 » dans les collèges et établissements d'enseignement supérieur,
- contribution à une gouvernance du sport à l'échelon départemental et renforcement des relations avec l'ensemble du tissu sportif et institutionnel,
- appui renforcé aux bénévoles,
- développement des services aux sportifs (médical, hébergements, restaurations),
- développement des sports nature sur et autour des lacs de la forêt d'Orient.

**■ Plusieurs équipements de l'Aube désignés « Centre de préparation aux Jeux » (CPJ) afin d'accueillir des délégations du monde entier**

L'Aube, avec les Villes de Troyes, Romilly-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Saint-Julien-les-Villas et La-Chapelle-Saint-Luc, a déposé une **candidature unique de territoire en novembre 2019 pour faire partie de la liste officielle des Centres de préparation aux Jeux.**

Plusieurs équipements ont été désignés comme « Centre de préparation aux Jeux » (représentant 14 disciplines, dont 5 paralympiques) :

- le Centre sportif de l'Aube (Troyes)
- la CIME, complexe international multisport-escalade (Troyes)
- la BMX Race (Troyes)
- la salle omnisports et multisports (Troyes)
- le stade d'athlétisme Pierre Voillequin (Troyes)
- la piscine des Chartreux (Troyes)
- la salle d'armes Jacques Diot et André Keslick (Troyes)
- le Cosec André Père (Troyes)
- le gymnase Fernand Ganne (St-Julien-les-Villas)
- la halle de gymnastique (Troyes)
- la base nautique (Mathaux)
- le complexe sportif (Romilly-sur-Seine)
- la salle de sports de combat (Nogent-sur-Seine)
- le centre de tir (La Chapelle-Saint-Luc)

Ces centres pourront accueillir des entraînements de délégations olympiques et paralympiques. Ils sont intégrés à cet effet dans le catalogue international.

**A ce jour, le Comité paralympique brésilien et la Délégation olympique japonaise d'escalade ont annoncé leur souhait de venir se préparer dans l'Aube en vue des Jeux de Paris 2024. Une excellente nouvelle pour le territoire et l'ensemble des acteurs impliqués dans cette démarche d'accueil.**